



Enfin, un programme pour soutenir l'animation touristique



L'ambitieux programme « Go Siyaha » a été lancé mercredi à Rabat par la Ministre de tutelle, Fatim-Zahra Ammor, dans le cadre du déploiement du plan feuille de route du tourisme.

720 millions de dirhams pour accompagner plus de 1700 entreprises touristiques d'ici 2026

Lire la suite Page 3

La traque fiscale des influenceurs s'organise

Récemment, l'attention de l'administration fiscale marocaine s'est portée sur les influenceurs, un groupe qui avait précédemment réussi à éviter le contrôle fiscal.

Lire la suite page 9

Fermeture en cascade des enseignes dans les malls

La crise économique, initialement concentrée dans la capitale économique, s'étend maintenant à Rabat.

De nombreuses boutiques, en particulier dans le secteur du prêt-à-porter, ferment leurs portes, un phénomène largement remarqué par les Rbatis qui pointe du doigt les difficultés croissantes du commerce de détail dans la capitale administrative.



Le centre commercial Arribat Center, le plus vaste de la ville avec ses 45 000 m² répartis sur trois étages, ressent particulièrement l'impact de cette crise.

Récemment, une quinzaine de marques y ont suspendu leurs activités, marquant le mal-être du secteur.

Lire la suite page 5



L'Espagne prévoit des investissements d'environ 45 milliards d'euros d'ici 2050 au Maroc

L'Espagne prévoit des investissements d'environ 45 milliards d'euros d'ici 2050 au Maroc, a annoncé ce mercredi à Rabat le Président du gouvernement espagnol, Pedro Sanchez, lors d'une conférence de presse au terme de sa visite de travail dans le Royaume. Il a par ailleurs salué le "grand effort" déployé par le Maroc en faveur de la modernisation de son économie, mettant en avant l'engagement des entreprises espagnoles dans cette dynamique de développement, en particulier dans les domaines du transport, des énergies renouvelables et de la gestion des ressources hydriques.

La guerre de l'eau : contre le stress hydrique, qui gagnera ?

Lors d'une conférence organisée par l'Alliance des Ingénieurs Istiglaliens, en collaboration avec la Fondation Konrad-Adenauer au Maroc, sur le thème provocateur "La guerre de l'eau : le stress hydrique, qui gagnera", Nizar Baraka a partagé des données cruciales sur la situation hydrique et a souligné les interventions urgentes du gouvernement.



Lire la suite page 7



Fret maritime : de fortes tensions sur les chaînes d'approvisionnement

La situation qui prévaut en Mer Rouge, en Mer Noire et au Canal de Panama perturbe le commerce international et les chaînes de valeur mondiales

Lire la suite page 6



غسل و قيس

Les SMS des news économiques

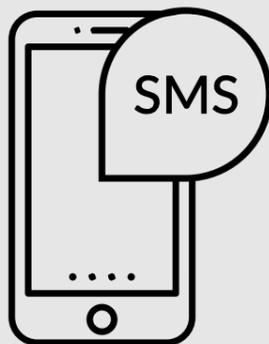
AMDIE : 137 milliards de dirhams d'investissement et 21 000 emplois

L'année 2023 a été marquée par une dynamique soutenue dans le domaine des investissements au Maroc, selon l'Agence marocaine de développement des investissements et des exportations (AMDIE), qui précise que plus de 170 projets ont été accompagnés, parmi lesquels 66 ont reçu l'approbation de la Commission Nationale d'Investissement, représentant un montant total de 137 milliards de dirhams d'investissement. Ces initiatives ont également entraîné la création de 21 000 emplois directs.



L'espagnol Aciturri s'installe au Maroc

Un accord de partenariat portant sur l'implantation du groupe aéronautique ACITURRI à Midparc a été signé le mercredi 21 février 2024, à Casablanca. Aciturri, l'un des premiers fournisseurs aéronautiques espagnols à s'implanter au Maroc, avait acquis en 2023 la société GOAM Industrie, basée à MidParc et spécialisée dans l'usinage de pales pour les moteurs aéronautiques (LEAP 1A/1B/1C et CFM56). Depuis l'acquisition de la société Goam, 100 emplois ont été créés en 2023 avec l'ambition d'en atteindre 150 en 2024. L'acquisition de ce nouveau site marque le début d'un partenariat durable entre le Royaume et le groupe espagnole. Le projet contribuera au renforcement de l'industrie aéronautique nationale, à travers le développement de l'écosystème des pièces de moteur au Maroc, le transfert de technologie et le développement des compétences. L'investissement additionnel prévisionnel en équipements en 2024 pour le nouveau site est estimé à 25 Mdh.



Lancement de « E-Bourse », un nouveau simulateur de trading

La plateforme « E-Bourse », qui est un nouveau simulateur de trading, a été lancée, mercredi à la Bourse de Casablanca, pour faire de l'éducation financière un levier déterminant pour le développement des marchés des capitaux et de la Bourse en particulier. Élaborée en partenariat avec Trading View, la plateforme « E-Bourse » vise à sensibiliser le public à l'utilisation de la Bourse, à travers notamment la constitution d'un portefeuille d'actions virtuelles et la mise en place de stratégies de trading réfléchies.

Nouvelle formule pour l'Innovation industrielle

Le ministère de l'Industrie et du Commerce vient de lancer, en concertation avec le ministère de l'Economie et des Finances, Maroc PME et la CGEM, la 3e édition de l'appel à projets relatif à ce programme. L'objectif étant d'identifier et de sélectionner, pour l'année en cours, les meilleurs projets d'innovation et de R&D industrielles, éligibles à un appui financier de l'Etat à travers le Fonds de soutien de l'innovation. Pour rappel, c'est un budget de 300 millions de DH qui est mis à la disposition des industriels par l'Etat chaque année sur 5 ans, à partir de 2023, pour accompagner 100 innovations industrielles par an. S'y ajoutent à partir de cette année des projets de recherche et développement industriel.

Al Mada se lance dans la transformation du cannabis

La holding Al Mada veut accompagner l'évolution de la transformation du cannabis pour des usages licites comme dans le secteur de l'immobilier, de l'esthétique ou de l'agroalimentaire.

Les entreprises de streaming opérant au Maroc. Désormais, elles sont tenues de se déclarer et de rendre publics leurs chiffres d'affaires, marquant ainsi un tournant dans la régulation de ce secteur.

Cette initiative vise à garantir une contribution fiscale équitable et à encadrer leurs prestations au Maroc. Sous l'impulsion du projet de loi de Finances 2024, le gouvernement entend réguler les activités des géants du streaming comme AWS, Netflix et Airbnb. L'article 115 de cette loi impose aux fournisseurs de services à distance non résidents de s'enregistrer sur une plateforme électronique dédiée. Ils doivent également déclarer leur chiffre d'affaires mensuel au Maroc et s'acquitter de la taxe correspondante, sans possibilité de déduction fiscale. Parmi les acteurs concernés par ces nouvelles obligations figurent des géants tels qu'Amazon Web Services (AWS), Google Cloud Platform, Netflix, Spotify, Airbnb et Coursera. Bien que ces entreprises opèrent sans présence physique directe au Maroc, elles doivent désormais se conformer aux règles fiscales en vigueur.

1700 entreprises concernées par le programme Go Siyaha

720 millions de dirhams pour accompagner plus de 1700 entreprises touristiques d'ici 2026

Ce système de soutien aux entreprises touristiques vise à créer des produits de divertissement innovants et diversifiés pour propulser les destinations marocaines dans une nouvelle ère d'expériences touristiques.

Dans le cadre du plan Go Siyaha, trois mécanismes seront mis en place :

Le soutien à l'investissement, le soutien technologique et le soutien à la croissance verte.

Pour le déploiement de ces systèmes, l'agence Maroc PME a été choisie en raison de sa grande expertise dans l'accompagnement des entreprises, notamment dans le secteur industriel.

En termes de soutien à l'investissement, Go Siyaha offre des bonus de 35% et 30% respectivement pour l'animation touristique et les projets d'hébergement associés avec des investissements compris entre 1 à 10 millions de dirhams.

Le système de support technique implique la stratégie financière, l'excellence opérationnelle, le développement du marché, la transformation numérique, le développement durable et le plan couvre jusqu'à 90% des coûts de service.

Enfin, en pleine conformité avec les orientations Royales pour la protection du capital naturel du Maroc, le soutien à la croissance verte cible les projets de développement durable dans le secteur du tourisme, avec une prime d'investissement de 40% pour les projets touristiques dont l'investissement n'excède pas 10 millions de dirhams.

Le programme Go Siyaha, à travers ses 3 mécanismes, a débuté ses opérations en février 2024.

Les manifestations d'intérêt et les candidatures seront lancées via la plateforme Jisr-l'mokawala.

A noter que la feuille de route 2023-2026 accorde une importance particulière aux expériences touristiques, ce qui se traduit par une nouvelle logique des produits touristiques et des efforts visant à stimuler les investissements dans le divertissement.

C'est dans ce contexte qu'est né Go Siyaha, qui va enrichir le portefeuille de divertissement du Maroc en favorisant l'émergence d'une activité touristique dynamique et compétitive.



Fermeture en cascade des enseignes dans les malls



La crise économique, initialement concentrée dans la capitale économique, s'étend maintenant à Rabat.

De nombreuses boutiques, en particulier dans le secteur du prêt-à-porter, ferment leurs portes, un phénomène largement remarqué par les Rbatis qui pointe du doigt les difficultés croissantes du commerce de détail dans la capitale administrative.

Le centre commercial Arribat Center, le plus vaste de la ville avec ses 45 000 m² répartis sur trois étages, ressent particulièrement l'impact de cette crise.

Récemment, une quinzaine de marques y ont suspendu leurs activités, marquant le mal-être du secteur.

Certaines de ces enseignes étaient des pionnières du centre, ayant débuté juste avant la pandémie de Covid-19. Cette série de fermetures illustre le recul du commerce de détail moderne, succédant à une période faste de 2015 à 2019 durant laquelle de nombreuses franchises internationales se sont implantées au Maroc.

La diminution de la fréquentation des centres commerciaux, exacerbée par la crise économique et la diminution du pouvoir d'achat, ainsi que les loyers élevés, compliquent la rentabilité des commerces. Pour les boutiques d'Arribat Center, les loyers absorbent parfois plus de 30% du chiffre d'affaires, un taux bien au-delà des standards internationaux et insoutenable pour beaucoup.

En réaction, certains commerçants réclament désormais une réduction significative des loyers pour rester viables. L'avenir d'Arribat Center est en jeu, 2024 étant une année clé pour surmonter cette crise.

Fret maritime : de fortes tensions sur les chaînes d'approvisionnement

La situation qui prévaut en Mer Rouge, en Mer Noire et au Canal de Panama perturbe le commerce international et les chaînes de valeur mondiales

La CNUCED déclare être profondément préoccupée par l'aggravation des perturbations pesant sur le commerce mondial et lance une alerte : " l'escalade des attaques contre les navires en mer Rouge aggrave la pression sur des voies maritimes déjà touchées par les conflits et le changement climatique ".

Selon cet organe des Nations unies chargé du commerce et du développement, "les récentes attaques contre des navires en mer Rouge, combinées aux tensions géopolitiques affectant le transport maritime en mer Noire et aux effets du changement climatique sur le canal de Panama, ont fait émerger une crise complexe qui affecte les principales routes commerciales".

Fournissant plus de détails, la CNUCED brosse le tableau :

Au cours des deux derniers mois, le volume des échanges passant par le canal de Suez, une voie navigable reliant la Méditerranée à la mer Rouge et assurant environ 12 à 15 % du commerce mondial en 2023, a diminué de 42 %.

Le conflit actuel en Ukraine a également provoqué des perturbations dans les échanges de pétrole et de céréales, modifiant les schémas commerciaux habituels.

Parallèlement, "le canal de Panama, autre artère clé du commerce mondial, est confronté à une grave sécheresse qui a fait baisser les niveaux d'eau, ce qui a entraîné une réduction impressionnante de 36 % du nombre total de transits au cours du mois dernier par rapport à l'année précédente".

Pour la CNUCED, "les conséquences à long terme du changement climatique sur la capacité du canal font craindre des effets durables sur les chaînes d'approvisionnement mondiales. La crise en mer Rouge, caractérisée par des attaques menées par les Houthis qui perturbent à leur tour les routes maritimes, vient ajouter une complexité supplémentaire à la situation".



Sachant que le transport maritime dans le commerce international représente plus de 80 % des échanges mondiaux de marchandises et que les navires se trouvent bien obligés de chercher des itinéraires alternatifs, qu'en est-il alors du coût global du transit et des conséquences qui en découlent en termes de flux ?

Lors de la conférence de presse quotidienne de l'ONU le 25 janvier, Jan Hoffmann, responsable de la logistique commerciale à la CNUCED avait alors fourni des éléments de réponse.

Globalement, il en ressort que les transits de porte-conteneurs chutent tandis que les taux de fret grimpent en flèche.

D'un côté, les transits hebdomadaires de porte-conteneurs ont chuté de 67 %. Idem pour les transits de pétroliers et de transporteurs de gaz qui subissent des baisses significatives.

De l'autre, les prix du transport maritime augmentent et les primes d'assurance enregistrent une ascension rapide. Déjà, la dernière semaine de décembre, les taux de fret spot moyens pour les conteneurs avaient connu la plus forte augmentation hebdomadaire jamais enregistrée auparavant.

La guerre de l'eau : contre le stress hydrique, qui gagnera ?

Lors d'une conférence organisée par l'Alliance des Ingénieurs Istiqlaliens, en collaboration avec la Fondation Konrad-Adenauer au Maroc, sur le thème provocateur "La guerre de l'eau : le stress hydrique, qui gagnera", Nizar Baraka a partagé des données cruciales sur la situation hydrique et a souligné les interventions urgentes du gouvernement.

Dans une démarche résolue pour contrer l'exploitation excessive des aquifères, le ministre de l'Équipement et de l'Eau a proclamé, lors d'un échange dynamique, l'initiative d'installer des compteurs sur chaque puits à travers le Royaume, visant une gestion précise et responsable de l'eau souterraine.

Face à la révélation alarmante que 80% des puits sont non conformes à la législation, le ministre a dévoilé un projet de loi visant à légaliser ces puits sous réserve de l'installation de compteurs, permettant ainsi un suivi rigoureux de l'utilisation de l'eau. Cette mesure s'accompagne d'une obligation pour les propriétaires de sécuriser ces puits pour prévenir tout risque d'accident.

Il a mis en lumière la gravité du réchauffement climatique, avec une hausse des températures au Maroc atteignant 1,8°C, dépassant les seuils critiques des Accords de Paris et de Marrakech. L'exemple frappant d'El Jadida, où la température a grimpé de 8°C au-dessus de la normale, illustre l'urgence de la situation.

Le ministre a également exposé une diminution dramatique des précipitations, avec une réduction de 58% par rapport à l'année précédente, et une couverture neigeuse réduite à une fraction de sa moyenne habituelle, signalant une crise imminente de l'eau.



Avec une disponibilité d'eau par habitant en chute libre, passant de 2,560 m³ à environ 600 m³ annuellement, et une distribution inégale des ressources en eau, le ministre a alarmé sur la consommation excessive d'eau, principalement due à l'agriculture, mettant en péril les réserves futures.

Dans le cadre du plan d'urgence, le ministre a vanté les infrastructures hydrauliques du pays, incluant 153 barrages et 15 stations de dessalement, comme fondamentaux à la stratégie nationale d'eau, sous l'égide du Roi Mohammed VI. Cette stratégie vise une gestion intégrée et durable de l'eau, en anticipant les défis climatiques et en mobilisant tous les acteurs concernés.

Il a souligné l'importance de briser les cycles traditionnels par des mesures à court terme qui servent des objectifs à long terme, comme l'accélération de la construction de barrages et l'optimisation du réseau hydrique, essentiels pour éviter des pénuries d'eau critiques.

Le ministre a également mis l'accent sur l'augmentation significative du dessalement de l'eau de mer, visant à couvrir 50% des besoins en eau potable des zones côtières à un coût réduit grâce aux énergies renouvelables, et sur l'utilisation accrue des eaux usées pour alléger la pression sur les ressources en eau douce.

Cette approche globale et proactive souligne l'engagement du gouvernement à assurer une gestion durable de l'eau, impliquant tous les secteurs de la société dans la conservation de cette ressource essentielle.

La guerre de l'eau : contre le stress hydrique, qui gagnera ?

Stress hydrique : les chiffres clés dévoilés par M. Nizar Baraka

Par rapport aux chiffres mondiaux du réchauffement climatique, le ministre a rappelé que les températures du globe terrestre ont enregistré une augmentation de 1,1°C, s'approchant ainsi des 1,5°C qui était la problématique majeure au cœur des Accords de Paris et de Marrakech sur le climat.

"Au Maroc, nous sommes déjà à 1,8°C de plus, ce qui montre que la situation est particulièrement critique". Le ministre a cité l'exemple de la ville d'El Jadida. "Nous sommes passés à El Jadida d'un niveau de température record de 26°C à 34°C, donc une hausse de 8°C par rapport à la normale", a-t-il fait observer

Nizar Baraka a livré un état des lieux des apports en eaux pluviales, affirmant que la pluviométrie au Royaume a connu une baisse de l'ordre de 58% par rapport à l'an passé. "Dans un cumul de septembre jusqu'à aujourd'hui, le pays a enregistré en moyenne 43 mm de pluie contre 150 par le passé". En évoquant l'enneigement qui est la deuxième source d'eau pour le pays, le ministre a souligné qu'à la mi-février, nous sommes à seulement 2.792 km² d'enneigement contre une moyenne de 34.000 km² enregistrée en temps normal.

Présentant la situation hydrique actuelle, le ministre a rappelé que nous étions par le passé à 2.560 m³ par habitant par an. "Aujourd'hui, nous sommes autour de 600 m³ par habitant par an, et 500 m³ à l'horizon de 2030", a-t-il noté, d'autant plus que la répartition de ces eaux est inégale. "51% des ressources en eau sont concentrées sur 7% du territoire. Quand on parle de 600 m³ par an par habitant, dans la réalité, nous sommes en fait à 1.000 m³ dans les régions du Loukkos et 100 m³ dans le sud du pays".

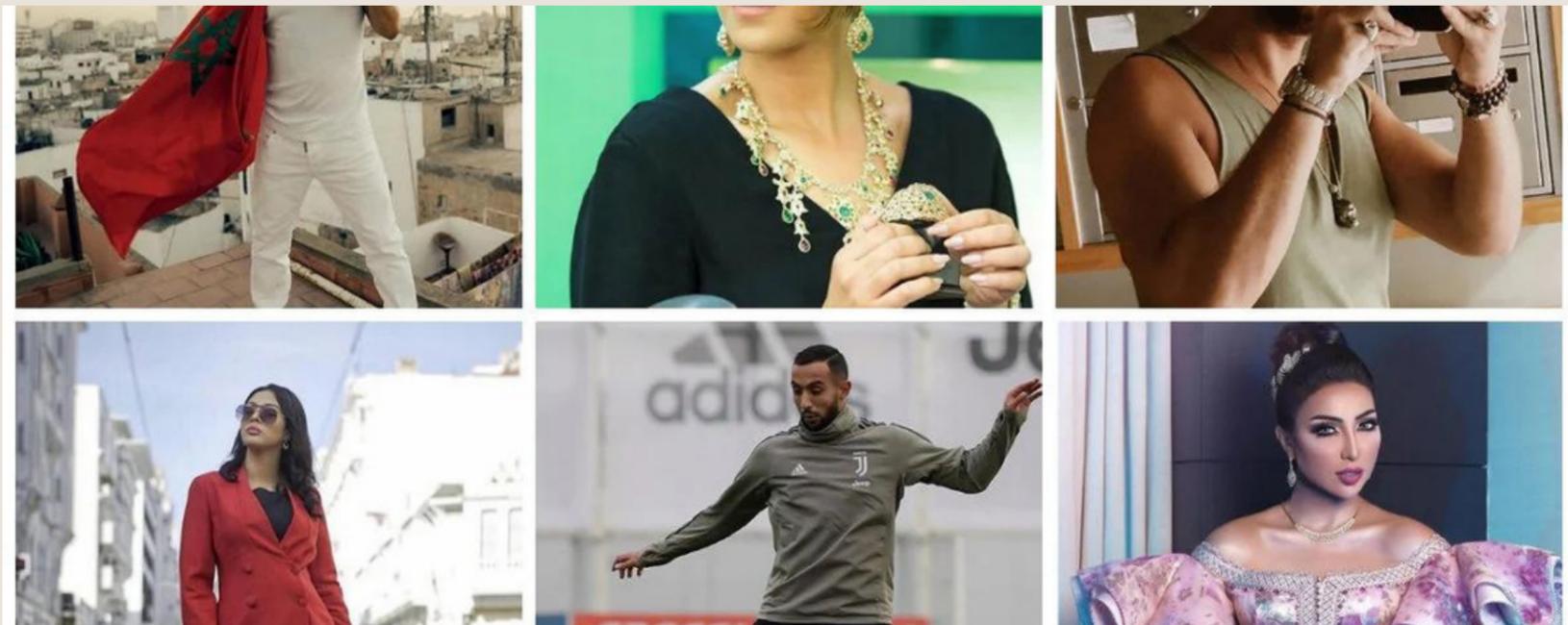
Outre la baisse en apports d'eau qui sont passés de 22 milliards à 3 milliards de m³ seulement durant les dernières années, le ministre a souligné la hausse de la consommation d'eau. "À cause de la surexploitation des nappes phréatiques pour répondre aux besoins de l'agriculture, nous consommons 5 à 6 milliards de m³, ce qui veut dire qu'on consomme actuellement nos réserves d'eau pour le futur".

En ce qui concerne la répartition des apports en eau qui étaient autour de 3 milliards de m³ entre 2020 et 2023, le ministre a souligné qu'environ 1,4 milliard de m³ ont été alloués à l'agriculture et près d'1 milliard à l'eau potable.



La traque fiscale des influenceurs s'organise

Récemment, l'attention de l'administration fiscale marocaine s'est portée sur les influenceurs, un groupe qui avait précédemment réussi à éviter le contrôle fiscal. L'effort pour les soumettre à l'impôt s'est renforcé. Ainsi, la Direction Générale des Impôts (DGI), en partenariat avec l'Office des Changes, a adopté des mesures strictes contre ces personnalités des médias sociaux, leur ordonnant de se mettre en conformité fiscale sous peine d'initier des procédures de recouvrement forcé.



De ce fait, un grand nombre de youtubeurs et d'autres influenceurs ont été notifiés par cette injonction, les pressant de respecter leurs devoirs fiscaux. Pour établir cette liste spécifique, la DGI aurait exploité les données de l'Office des Changes, examinant les profils d'influenceurs possédant des actifs ou des revenus de sources étrangères non déclarés.

Une collaboration étroite entre ces deux entités a révélé plusieurs irrégularités, y compris la détention de biens à l'étranger non déclarés et la non-déclaration de certains revenus.

Des investigations plus poussées, menées avec l'aide d'organismes de régulation internationaux, ont mis en lumière l'existence de comptes bancaires cachés alimentés par des gains non déclarés.

Il est apparu que certains influenceurs avaient caché des revenus mensuels allant jusqu'à 200 000 dirhams, équivalant à 2,4 millions de dirhams par an.

Plusieurs d'entre eux n'avaient pas déclaré ces revenus, perçus via des transferts bancaires ou des mandats postaux.

En réponse, la DGI exerce désormais une pression accrue sur ces influenceurs pour qu'ils régularisent leur situation fiscale. Néanmoins, ceux qui retardent leur mise en conformité risquent la saisie de leurs biens dans le cadre des procédures de recouvrement forcé.

Cette initiative contre l'évasion fiscale des influenceurs représente un tournant majeur dans les efforts du gouvernement pour assurer l'équité fiscale et la justice économique.

L'ODJ .MA

PRESSPLUS.MA



BIENVENUE SUR L'E-BOOKCASE DE L'ODJ MÉDIA :
L'ODJ IMAG - L'ODJ IWEEK

DÉCOUVREZ NOS PDF CONNECTÉS & AUGMENTÉES EN FLIPBOOK